



CPAS OCMW 1030 CSS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Subvention accordée par la Commission Communautaire Commune au CPAS de Schaerbeek à titre d'intervention dans les frais liés à la Coordination Sociale

Rapport d'activité approuvé le 26 mars 2024 par le Comité de pilotage de la CASS



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

Boulevard Auguste Reyerslaan 70 - 1030 Schaerbeek

www.cass-cssa.be

cass@cpas-schaerbeek.brussels

Table des matières

Table des matières	2
Introduction	3
2. Présentation de la CASS	4
La CASS, un partenariat entre le CPAS et la CSS	4
Objet social.....	4
Missions.....	5
Le Comité de Pilotage : l'organe décisionnel.....	5
Juillet 2023 : Un comité de pilotage sur l'évolution de la CASS.....	6
Les membres	7
L'équipe de la CASS	7
Les coordinateurs.....	7
Les référentes de quartier CLSS.....	8
3. Les actions et projets réalisés par la CASS	9
Les espaces de concertation ; des rencontres s'inscrivant dans un processus.....	9
Groupe de travail Liens Parentalité 1030	9
GT Exclusion Numérique 1030	11
GT Seniors	14
GRALogement.....	15
Les espaces d'interconnaissance ; des rencontres ponctuelles.....	16
Cycle découverte des organisations et services 1030.....	17
Module de présentation du réseau CASS.....	18
Journées d'immersion – Vis ma vie	19
Circulation de l'information.....	22
Nouvelle identité graphique CASS	22
Le site internet de la CASS : www.cass-cssa.be	22
4. Les actions et projets portés par des partenaires auxquels les coordinateur-trices de la CASS ont participé	24
Les espaces de concertation.....	24
Les Assemblées et les réunions de Bureau de la Coordination Sociale de Schaerbeek.....	24
Atelier du changement et groupe d'appui au bassin.....	24
La concertation locale de l'aide alimentaire FdSS	25
Les réunions du comité d'accompagnement des coordinations sociales de CPAS.....	25
Intervention dans des formations, colloques.....	25
Les Ateliers Citoyens CPAS 1030	25
Intervention dans une formation organisée par le CIEP sur l'exclusion numérique	25
Invitation aux GT Inégalités numériques des coordinations sociales d'Ixelles et de Saint-Gilles	26
Social Dating DES avec présentation CASS (avril) CPAS 1030	26
Les formations suivies par les coordinateurs et participation à des journées d'études.....	26
Formation ERAP (4 séances réparties sur janvier, février et mars).....	26
Facilitation visuelle Ligue de l'enseignement	26
Journées d'études, inauguration et rencontres bilatérales.....	27
Annexe 1 : Statuts de la CASS	28
Annexe 2 : Composition du Comité de pilotage au 31.12.2023	31
Annexe 3 : Liste des membres de la CSS	32

Introduction

En 2023, la CASS a travaillé son identité visuelle en se dotant d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique. Le logo s'est modernisé, est plus en adéquation avec le nouveau logo du CPA Set reflète la raison d'être de la CASS : rendre possible des espaces de dialogue, de réflexion commune et d'actions concertées entre le CPAS et les associations schaarbeekoises.

L'équipe de la CASS a à cœur de faciliter ces espace-temps de mise en réseau en veillant à ce qu'ils soient porteur de sens pour les acteurs du terrain. Pour cela, la CASS est à l'écoute des besoins et des demandes des travailleurs de première ligne et vérifie l'intérêt et la plus-value de travailler certaines thématique en collectif. L'animation des réunions est à chaque fois pensée en fonction des objectifs et des personnes présentes afin d'encourager la participation de chacun dans des dynamiques d'intelligence collective. Les participants sont mis sur un même pied d'égalité, quel que soit la structure et la fonction qu'il y exerce.

Le soin et la qualité investis dans la préparation et le suivi de chaque réunion font que les rencontres et réunions de la CASS connaissent une bonne participation des travailleur sociaux schaarbeekois. En 2023, les rencontres de la CASS, hors CLSS, ont mobilisé plus de 350 personnes issues d'environ 90 organisations différents.

Les rencontres ponctuelles d'interconnaissance permettent de mobiliser un large panel d'acteurs et de diversifier les travailleurs sociaux présents autour de la table ; c'est une fois l'un, une fois l'autre qui participe. Les groupes de travail nécessitent un investissement sur du plus long terme et ont toute leur pertinence pour approfondir des problématiques telle que la parentalité, l'exclusion numérique, l'accès et le maintien au logement ou encore les seniors.

En 2023, les CLSS étaient dans leur troisième année. Après les phases de diagnostic, de plan d'action et de démarrage des projets, les référentes de quartier ont pu pleinement investir des actions transversales d'interconnaissance, de maillage intersectoriel et de visibilisation de l'offre existante. Si ce volet sera détaillé dans le rapport d'activité CLSS, il est intéressant de noter dans cette introduction que la dynamique émanant des CLSS rayonne sur l'ensemble de la CASS. Les CLSS ont permis de passer d'une équipe de 2 à une équipe de 4 personnes, augmentant ainsi les ressources humaines pour soutenir et développer le réseau. L'équipe est stable, complémentaire et motivée pour remplir les missions de la CASS.

Conscients des changements qu'impliquent l'arrivée des deux premiers CLSS et bientôt d'un troisième) dans le fonctionnement de la coordination sociale, nous avons consacré un Comité de pilotage spécifique sur l'impact de ceux-ci sur la gouvernance et les projets de la CASS. Cette articulation entre l'approche quartier et l'approche 'communale' doit rester cohérente. C'est avec ce même besoin de cohérence que la CASS a pleinement investi les Ateliers du changement ainsi que le groupe d'appui au bassin Nord-Est.

La force de la CASS est avant tout le terrain et la capacité de ses acteurs de se mobiliser dans des actions de réseau essentielles leur permettant de sortir de leurs organisations, de se sentir moins seul, de créer des ponts, d'analyser et de relayer les réalités du terrain, de faciliter les orientations du public et de mener des actions communes de lutte contre la pauvreté.

1. Présentation de la CASS

La CASS, un partenariat entre le CPAS et la CSS

En juin 1977, Monsieur Authom, président du CPAS de Schaerbeek prend l'initiative, comme l'encourage la nouvelle loi sur les CPAS, de créer une concertation sociale entre services publics et associations travaillant dans la Commune. Les réunions ont lieu au Centre hospitalier de Schaerbeek. Elles ont deux objectifs :

- Viser à la collaboration de tous les services et de tous les travailleurs sociaux pour éviter le morcellement des services, des personnes et des compétences.
- Répondre ainsi de manière plus adéquate aux besoins des personnes.

Ce fut une période d'ouverture pour le secteur social associatif de Schaerbeek. Les démarches se trouvent facilitées et son travail reconnu.

En juillet 1981, Mr Authom décède et avec lui, meurt la concertation sociale.

En 1982, les services sociaux, associations et mouvements d'éducation permanente décident de reprendre les réunions et de recréer une coordination sociale sur le terrain, la Coordination Sociale de Schaerbeek (CSS). Les services communaux et le CPAS sont alors invités à participer aux réunions mais sans succès.

La CSS se fixe pour objectifs

- L'observation des problèmes rencontrés sur le terrain et une fonction d'alerte,
- L'approche globale de la réalité sociale des personnes et des familles, et le travail (en partenariat) des problématiques déterminantes pour la population,
- L'information des membres et la formation sur des sujets d'actualité sociale et,
- L'interpellation politique.

Elle regroupe une cinquantaine d'associations et d'institutions schaarbeekoises œuvrant dans le domaine social, médico-social ou socioculturel. Elle se réunit en Assemblée tous les deuxièmes mardis du mois. Elle est gérée par un Bureau composé de huit membres élus par l'Assemblée.

En 2004, le CPAS et la CSS ont la volonté de se rapprocher. Après une longue période de méfiance réciproques et de méconnaissances mutuelles, l'enjeu était de travailler à nouveau main dans la main. La CSS et le CPAS étaient devenus des partenaires indispensables d'une lutte qui nécessitait la mise en commun des volontés, des compétences et des ressources de chacun pour développer une collaboration la plus efficace possible au profit du citoyen.

Durant plusieurs mois, les partenaires ont construit le partenariat guidés par les principes de respect de la CSS existante et de son histoire, de l'institution CPAS et de son mode de fonctionnement. Ils le baptisent : « Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek » et plus communément « CASS ».

Objet social

Depuis maintenant 19 ans, la CASS a pour objet social, en dehors de tout esprit de lucre, la réflexion commune et l'action concertée dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Schaerbeek.

A cette fin la CASS unit les compétences et le savoir-faire du CPAS et des acteurs sociaux publics et associatifs au bénéfice de la population schaarbeekoise la plus fragilisée.

Missions

La CASS définit ses missions spécifiques comme telles :

- Développer des actions communes de lutte contre la pauvreté,
- Soutenir et développer le travail social en réseau afin d'améliorer l'accompagnement des bénéficiaires en renforçant le travail de coopération et d'articulation entre les acteurs publics et associatifs,
- Interpeller les autorités compétentes sur base d'analyses des problématiques sociales rencontrées,
- Informer sur l'actualité sociale et sur les ressources du réseau,
- Organiser des actions de formation communes pour les travailleurs sociaux.

Le Comité de Pilotage : l'organe décisionnel

Le Comité de Pilotage, composé à part égale de représentants mandatés par le Conseil de l'Action Sociale du CPAS et par le Bureau de la Coordination Sociale de Schaerbeek, est le lieu de concertation et de décision de la CASS.

En outre, y participent à titre d'invités le Secrétaire général du CPAS, ou toute personne désignée par lui, et les coordinateurs de la CASS. Des personnes telles que des professionnels de terrain et des personnes ressources peuvent être invitées aux réunions du comité de pilotage (réflexion, suivi des projets).

Le Comité de Pilotage est co-présidé par la Présidente du CPAS et la Présidente du Bureau de la CSS.



Il se réunit au minimum six fois par an et les décisions y sont prises par consensus fort. Le Comité de Pilotage a pour mission :

- De donner un cap, de développer une vision stratégique de la CASS,
- D'impulser des projets et de les valider en tenant compte des contraintes politiques et/ou de terrain,
- De valider des projets émanant du terrain conformément aux règles de fonctionnement,
- De suivre l'avancement des projets et débloquer, le cas échéant, des situations empêchant les projets de progresser comme prévu,
- D'évaluer les projets et le fonctionnement de la CASS,
- D'évaluer le travail des coordinateurs,

- D'être le porte-parole d'interpellations politiques communes,
- D'approuver le budget et le rapport d'activité.

En 2023, le Comité de pilotage s'est réuni 5 fois.

Juillet 2023 : Un comité de pilotage sur l'évolution de la CASS

Le Comité de pilotage de la CASS du mois de juillet avait comme point à l'ordre du jour une « Séance de travail sur l'évolution des missions et des moyens financiers de la CASS : quels impacts sur son fonctionnement et sa gouvernance ? ».

En effet, les CLSS amènent :

- des nouvelles directives à destination des CPAS et de leurs coordinations sociales
- une augmentation des moyens financiers de la CASS (120.000 € à 800.000 € et bientôt 1.100.000 € de budget annuel)
- des moyens pour financer des projets → le CPAS devient pourvoyeur de subside pour l'associatif.
- une augmentation de l'équipe de 2 à 4 ETP et bientôt 5 ETP
- une augmentation des actions réseau et des sollicitations des partenaires → mise en concurrence entre les lieux de rencontres.

Amenant les questions suivantes :

1. Quelle stratégie pour articuler les quartiers subsidiés dans le cadre des CLSS avec le niveau communal subsidié dans le cadre du subside coordination sociale et les quartiers non couverts par les CLSS ? Comment garder du sens ? Comment ne pas 'sursolliciter' les partenaires ?
2. Comment faire évoluer ou réaffirmer la gouvernance de la CASS au regard de l'évolution de nos missions pour assurer un fonctionnement optimal ?
Le Copil CASS : quel est son rôle ? Quel y est le rôle des membres et des travailleurs de la CASS ? Quelle composition ? Quelles modalités (fréquence, durée, lieu de réunion...) ? Le Copil de la CASS ne devrait-il pas reprendre les objectifs de la Cellule stratégique CLSS ?

Et ses réponses :

En 2024, lancement d'un ou plusieurs groupes de travail en fonction de l'intérêt des partenaires dans les quartiers non couverts par un CLSS, environs trois réunions par an pour faciliter l'interconnaissance et déposer les constats, besoins à faire remonter.

Tous les deux ans la CASS organisera une journée de travail concernant l'ensemble du territoire Schaerbeekois. Cela permettra de décroiser les quartiers et thématiques en partageant les réflexions, constats, actions, existants dans ces différents espaces de rencontre. Ce sera aussi l'opportunité d'identifier avec les acteurs de terrain les axes prioritaires à travailler en réseau. Organisation de cette première journée en 2024 pour les 20 ans de la CASS.

Au niveau de la gouvernance, le Copil garde son fonctionnement et ses fréquences. Il évolue au niveau de ses missions et de sa composition. Le Copil reprend les missions de la cellule stratégique CLSS. Les référentes de quartiers CLSS y seront également systématiquement présentes.

La chargée de projets subsidiés du DES du CPAS et le manager de l'Antenne sociale du CPAS sont également invités à participer à ces réunions.

Les réunions du comité de pilotage seront préparées en amont afin que les parties prenantes saisissent les enjeux qui traversent la CASS et que le dialogue constructif ait lieu entre le CPAS et la CSS ; côté CPAS via le CoStrat et côté CSS via leur réunion de Bureau

Les membres

La CASS n'a pas à proprement parler de membres. Toute organisation concernée par l'objet social de la CASS peut demander à participer à ses activités. Et toute activité mise en place par la CASS doit compter parmi ses participants des travailleurs du CPAS et de l'associatif.

En 2023, plus de 90 organisations différentes ont participé à une réunion organisée par la CASS.

L'équipe de la CASS

L'équipe de la CASS est composée de 4 personnes : une coordinatrice, un coordinateur-adjoint et deux référentes de quartier pour les Contrats locaux social-santé (CLSS).

Les CLSS font partie intégrante de la Coordination sociale. Cela permet d'intégrer et d'articuler les actions et projets développés à l'échelle des quartiers et de la Commune. La mise en place de réunions d'équipe régulières, l'implication des coordinateurs CASS dans certaines actions CLSS et inversement, l'implication des référentes de quartier dans certaines actions CASS favorisent la complémentarité de nos actions et la mutualisation de nos ressources.

Au niveau de l'organigramme du CPAS, les travailleurs de la CASS sont rattachés au Département de l'émancipation sociale (DES) et sont directement sous la direction du directeur de l'action sociale (45ter).

Employés par le CPAS, les travailleurs de la CASS relèvent hiérarchiquement du CPAS et fonctionnellement du Comité de pilotage.

Les coordinateurs

L'organisation fonctionnelle de la CASS est assurée par deux coordinateurs : une coordinatrice et un coordinateur-adjoint. Ils garantissent le bon fonctionnement de la CASS dans son ensemble. Leur travail est organisé au sein du Comité de Pilotage.

Leurs missions sont les suivantes :

- En tant que organisateur-ensemblier, ils jouent un rôle moteur en suscitant les mises en partenariat entre le CPAS et l'associatif grâce à ses contacts très réguliers avec les différents acteurs.
- A la demande du Comité de pilotage, d'acteurs de terrain du CPAS et/ou d'associations, ils catalysent, facilitent, accélèrent, animent la mise en place de projets partenariaux.
- Ils effectuent une veille en étant à l'affut des problématiques sociales émergentes et des pratiques sociales innovantes, étant ainsi une source d'inspiration pour les acteurs locaux.
- En lien avec l'Observatoire du social du CPAS, ils analysent les situations et les besoins sur base des données sociales disponibles pour Schaerbeek.

- Ils sont la « mémoire » de la CASS au travers des procès-verbaux et du suivi des décisions prises aux niveaux stratégique (comité de pilotage) et opérationnel (projets).
- Ils préparent les comités de pilotage.
- Ils réalisent et présentent les rapports d'activités.
- Ils assurent la centralisation et la disponibilité des informations et des initiatives en lien avec son objet social.
- Ils participent aux réunions de l'Assemblée et du Bureau de la Coordination Sociale et assurent la rédaction des PV.

Nathalie Soete occupe le poste de coordinatrice et Eric Semal celui de coordinateur-adjoint. Ils travaillent tous les deux à temps plein.

Nathalie assure également la fonction de coordination des CLSS, raison pour laquelle son salaire est réparti sur les deux subsides (coordination sociale et CLSS).

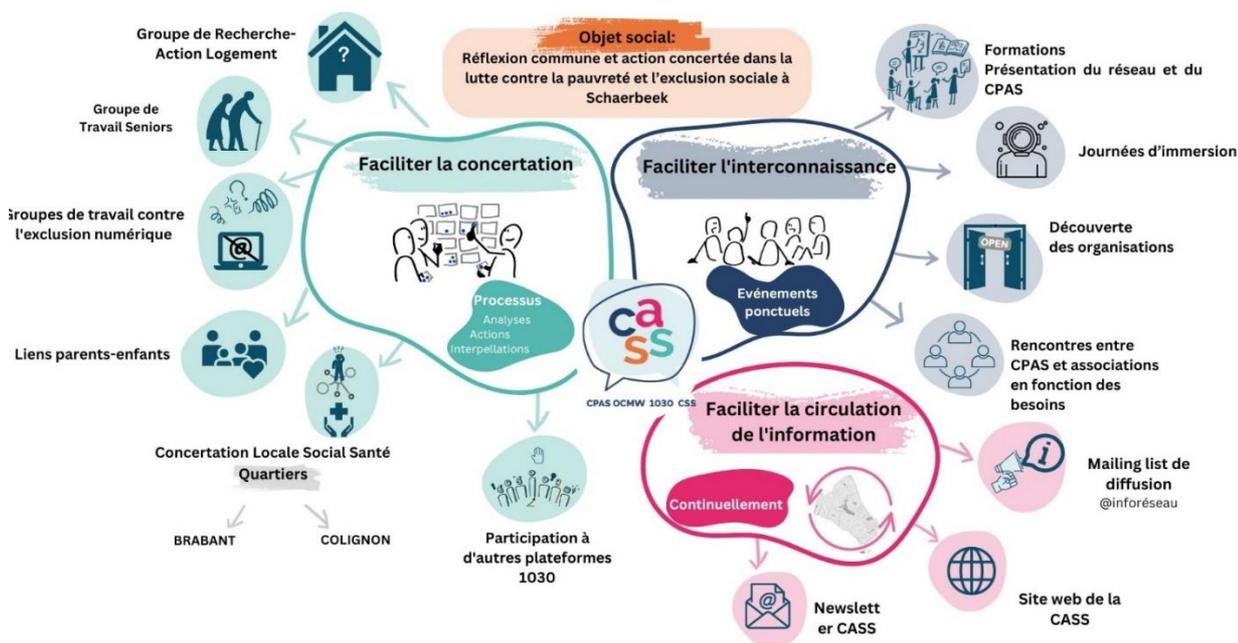
Les référentes de quartier CLSS

Celia Salazar et Eve Alvarez occupent toutes les deux la fonction de référente de quartier. Elles ont pour mission d'assurer le suivi de la mise en œuvre du CLSS dans les quartiers Brabant et Colignon. Elles font le suivi des projets et sont en charge des objectifs dits « transversaux » et à visée collective des plans d'actions des CLSS :

- Se rencontrer : échanges, espaces d'interconnaissances, échanges de pratiques entre travailleurs et habitants.
- Articuler: assurer la complémentarité entre les diverses concertations ou actions similaires du quartier.
- Mutualiser les ressources: des outils communs pour améliorer l'accompagnement fait auprès des personnes.
- Alimenter le diagnostic continu pour avoir une connaissance de plus en plus fine sur le quartier et orienter nos actions.
- Plaidoyer : Au-delà des quartiers, les problèmes de non-recours aux droits et d'accès à des logements dignes et abordables sont des grandes questions de société qui demandent des solutions plus structurelles. Les CLSS se veulent aussi une plateforme pour rassembler les constats, les faire remonter et mener des actions d'interpellation politique ou de plaidoyer.

En co-construction avec les acteurs des quartiers, elles développent des actions pour renforcer le maillage intersectoriel de quartier.

2. Les actions et projets réalisés par la CASS



Les espaces de concertation ; des rencontres s'inscrivant dans un processus

Groupe de travail Liens Parentalité 1030

Au cours des mois d'octobre et de novembre 2022, la CASS a été sollicitée par plusieurs partenaires concernant les lieux d'accueil et d'accompagnement à la parentalité. Lors d'une première rencontre pour expliciter les attentes des partenaires, plusieurs constats ont émergés :

- Les acteurs/les actions en lien avec la parentalité sont très peu nombreux pour une commune de plus de 130.000 habitants.
- De manière encore plus criante depuis la crise Covid, des acteurs du secteur constatent chez les enfants une nette augmentation des problèmes/retards d'éveil, langage, éducatif de psychomotricité, obésité, apathie, hyperactivité...
Et chez les parents, des besoins d'aide et de soins symbolisés par des signes tels que des formes de burn-out parental, somatisation, décompensation psychique, etc...
- Manque de (re)connaissance et de visibilité de ce secteur pourtant essentiel.

Fort de tous ces constats, de cette demande de réunir les acteurs schaarbeekois de l'accompagnement dans la parentalité, nous avons organisé une matinée informative et réflexive le 30 janvier 2023.

Cette rencontre s'était assignée plusieurs objectifs :

- Avoir une vue d'ensemble plus précise sur les lieux « parents-enfants » existant à Schaerbeek

- Partager des constats de travailleurs de terrain
- Découvrir et partager des « bonnes pratiques » transdisciplinaire.
- Contribuer à la mise en place d'actions collectives.

Objectifs atteints avec une soixantaine de participants de 36 services différents. La rencontre a permis de connaître de plus près 5 initiatives différentes en matière de liens à la parentalité et d'alimenter et contraster les premiers constats.

1. L'ONE
2. Liens de Quartier Petite Enfance
3. Le projet « Nouer des liens » de la Maison Médicale Jean Jaurès
4. Les Marmotins
5. « Huis van het kind »

L'évaluation de cette rencontre a mis en lumière plusieurs souhaits :

1. Disposer d'un outil de type répertoire ;
2. Participer à des rencontres entre professionnels du même secteur ;
3. Développer l'offre en matière d'accueil « parents-enfants » ;
4. Déposer des constats de terrain, les partager, confronter... pour ensemble nourrir un plaidoyer.



Plusieurs rencontres se sont succédées pour, d'une part, améliorer la connaissance fine des uns des autres et, d'autre part, se consolider en tant que GT « officiel » lié par une Convention. Ce contrat implique des objectifs partagés, une méthodologie adaptée, un calendrier qui tient la route et des partenaires en suffisance qui s'engagent dans du moyen et du long terme. Le GT s'est fixé comme objectif de réaliser un diagnostic afin d'alerter l'opinion publique sur les difficultés vécues par certains parents dans leur rôle d'éducation. Certaines compétences manquaient au groupe.

Ces compétences et ce temps à consacrer nous avons été les chercher auprès de l'Erasmushogeschool Brussel (EHB) qui propose un cursus « Pedagogie van het jonge kind » et notamment un cours intitulé « les méthodes de recherche ».

Membres du GT

- Commune de Schaerbeek/Service Enfance – Jeunesse – Famille
- Commune de Schaerbeek / PPU
- CPAS de Schaerbeek / Crèche la courte échelle
- CPAS de Schaerbeek / Projet Miriam
- CPAS de Schaerbeek / Observatoire du social
- De Schakel – Wijkpartenariat
- Erasmushogeschool Brussel (EhB)
- Groupe Santé Josaphat Planning Familial
- Les Marmotins
- Liens de quartier petite enfance
- Maison Médicale Universelle
- ONE
- Wijkpartenariaat – De Schakel

Nombre de rencontres : 5

Entre 8 et 60 en fonction de l'évènement.

GT Exclusion Numérique 1030

Le phénomène de l'exclusion numérique n'a fait que s'amplifier ces dernières années au vu du nombre d'institutions qui remplacent le guichet physique par des plateformes, bornes électroniques.

Ces choix ont notamment pour conséquence le nonaccès aux droits de toute une série de personnes. D'autres encore qui étaient complètement indépendants pour réaliser leurs démarches avant l'irruption du « *tout au numérique* » se voient contraints de passer par des services intermédiaires. Bon nombre de services sociaux voient arriver des citoyens dans leurs permanences sociales pour faire une demande de document officiel, obtenir un rendez-vous avec une administration, compléter un dossier en ligne... Toutes des démarches que les citoyens réalisaient en direct sans devoir passer par des intermédiaires.

Nous assistons depuis quelques années à un glissement des responsabilités de certaines administrations vers d'autres acteurs. Un transfert de compétences non négocié, non consenti et donc rendu complètement invisible.

Le GT Exclusion Numérique 1030 de la CASS est né en 2021 dans ce contexte avec un double objectif :

- développer une offre de services concertée, cohérente et visible en matière de lutte contre la fracture numérique au niveau du territoire de Schaerbeek ;
- émettre des recommandations en matière d'exclusion numérique et de garantie d'accès aux droits sociaux sur base d'une analyse quantitative et qualitative de la fracture numérique à Schaerbeek.

Après avoir longtemps œuvré pour analyser la situation, présenter des recommandations et les porter dans différents lieux, le GT a fait le choix en 2023 de travailler en quatre sous-groupes :

1. Acteurs de l'inclusion numérique.
2. Groupe citoyen : experts de l'accessibilité.
3. Monitoring social
4. Politique

Acteurs de l'inclusion numérique :

les réunions sont investies par les partenaires comme des lieux stratégiques où informer et s'informer sur l'actualité numérique à Schaerbeek.

Le 12 octobre 2023, nous avons organisé une rencontre destinée à l'ensemble des acteurs de l'inclusion numérique. Une rencontre à laquelle se sont inscrits 38 personnes pour partager leurs expériences, besoins et souhaits. Des acteurs d'Evere et de Saint-Josse étaient également présents.

Une première ébauche de répertoire des acteurs de l'inclusion numérique a été réalisée. A noter qu'il y a des réticences à la création de ce type d'outil. En effet, les acteurs du numérique doivent faire face à de nombreuses demandes émanant de personnes orientées par des services publics. La Commune par exemple, oriente beaucoup de citoyens vers les EPN pour prendre un rendez-vous en ligne ou remplir diverses demandes qui ne peuvent se faire plus qu'en ligne. Les acteurs de l'inclusion numérique ne veulent pas que l'administration se dédouane de ses responsabilités de service public à l'ensemble de ses citoyens en leur remettant un répertoire.

Groupe citoyen - experts de l'accessibilité :

Accompagnement de citoyens schaarbeekoïses mobilisés par les questions de non-accès aux droits pour cause de numérique.

Ces citoyens réalisent notamment des *testing* d'accessibilité de services publics.

Le GT vient quand c'est nécessaire en appui à ce groupe de citoyens avec l'intention de modéliser leur forme d'action.

Monitoring social :

Fin 2022, le groupe a réalisé une enquête pour tenter de rendre visible ce travail réalisé à la place de... Un questionnaire en ligne était complété par les travailleurs sociaux de terrain. En 2023, l'analyse de ces données a été diffusée.

Quelques éléments issus de notre enquête :

- Les deux institutions le plus souvent « remplacées » par des travailleurs sociaux sont : la Fédération Wallonie Bruxelles et la Commune (état civil & Population – Urbanisme). Un des questionnements est de savoir si la première place de la Fédération Wallonie Bruxelles est due à la période à laquelle le monitoring a été réalisé (demandes de bourses d'études).
- Toute une série de profils de travailleurs sociaux sont sollicités par des citoyens pour réaliser ces démarches à la place de : Accompagnatrice sociale, assistante sociale, juriste, coordinatrice, architecte, travailleurs sociaux, accueil et orientation, agent d'orientation, accueillante animatrice, consultant ISP, ...

- Autre constat, la diversité d'associations schaarbeekoises et para-communales, d'institutions ainsi que des services internes à la Commune qui agissent en lieu et place de la Commune.
- Réaliser une démarche en ligne à la place de ... prend en moyenne 24 minutes.
- En moyenne, pour plus d'un dossier en ligne sur quatre (27%) la procédure en ligne n'a pas pu aboutir.

Ce travail a pu être diffusé dans différents lieux. La CASS a été sollicitée par la régionale bruxelloise de Lire et Ecrire pour réaliser une capsule vidéo présentant différentes initiatives menées à Schaerbeek dans la lutte contre l'exclusion numérique :

<https://www.youtube.com/watch?v=616dQl7ZMac>.

Le GT Exclusion Numérique de la CASS a également été invité par la Commune en février dans le cadre d'une rencontre organisée à la demande de la CSS pour partager des constats de terrain du degré d'(in)accessibilité des services communaux. Les conclusions du monitoring social ont été partagées avec les différents interlocuteurs de la rencontre.

Politique :

L'objectif de ce sous-groupe était de réfléchir au comment et vers qui porter les pistes de recommandation émanant des autres sous-groupes.

Le GT exclusion numérique se positionne comme un lieu de production de connaissances sur l'exclusion numérique des Schaarbeekoises les plus fragilisés. Ces connaissances et les recommandations qui en émanent sont relayées auprès du Comité de pilotage de la CASS. Les membres du GT peuvent également s'en saisir pour les faire remonter auprès de leurs institutions ou faire des interpellations plus militantes. Les difficultés rencontrées par les citoyens et les travailleurs sociaux qui les accompagnent dans leurs démarches en ligne sont nombreuses. Malgré les efforts faits pour relayer cette problématique, nous constatons trop peu de prise en considération de celle-ci.

Toutes les rencontres, travaux, analyse, écrits... ont cependant donné une visibilité importante à ce GT de la CASS. Il a été souvent sollicité par d'autres organisations pour partager tant la méthodologie que les résultats obtenus.

Membres du GT :

- CPAS / ISP
- CPAS / DES
- CPAS / EPN
- CPAS / Observatoire du social
- CPAS d'Evere
- Commune 1030 / Programme de Prévention Urbaine
- Commune / Soleil du Nord
- RenovaS
- Mutualité Chrétienne
- Lire et Ecrire
- Wijkpartenariaat – De Schakel
- Mission Locale de Schaerbeek

- Services Sociaux des Quartiers 1030
- SSM Le Méridien
- Présence et Action Culturelle

Nombre de rencontres : 8

Perspectives :

En 2024 le GT compte se recentrer sur les « *acteurs de l'inclusion numérique* » avec l'organisation d'une large rencontre au premier semestre et par la publication d'outils de type répertoire.

GT Seniors

Le GT a mis à profit l'année 2023 pour travailler essentiellement sur deux axes :

- Une nouvelle édition du Guide Seniors Schaerbeek
- La santé mentale et les seniors

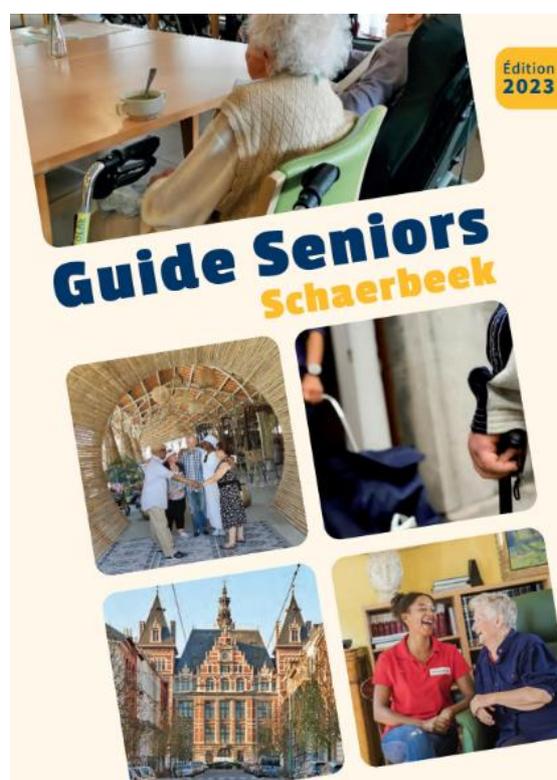
Mise à jour du guide seniors 1030

Concernant la deuxième édition du Guide Seniors Schaerbeek, un minutieux travail d'actualisation des données a été réalisé par l'ensemble des membres du GT. A cela s'est ajouté l'opportunité de faire référence à de nouveaux services destinés aux seniors schaarbeekois comme par exemple les lieux d'accès et de formation aux outils numériques. Il existe une version en français et une version en néerlandais.

Cette deuxième édition a pu voir le jour grâce au soutien technique, financier et logistique de la commune. Leur service communication a réalisé un travail conséquent pour intégrer les mises à jour dans le fichier InDesign. La Commune a dégagé une enveloppe pour imprimer les guides et le service seniors s'est chargé de la promotion et la distribution du guide.

La nouvelle édition du Guide Seniors a vu le jour fin 2023 en version papier et en version numérique

https://issuu.com/1030be/docs/cass-cpas-guide_seniors-fr-web?e=23589250/67998716.



Santé mentale

Concernant les questions de santé mentale, le souhait des partenaires était d'avoir une idée plus précise de l'offre destinée tant aux professionnels qu'aux seniors et de prendre connaissance de bonnes pratiques en la matière. Pour répondre à ces différentes demandes, nous avons organisé 3 rencontres :

1. Une première avec la coordinatrice de l'antenne Bruxelles Est ainsi que l'ambassadrice soins psychologiques de première ligne en Région de Bruxelles-Capitale. Elles nous ont détaillé l'offre disponible pour les seniors et pour les personnes qui les accompagnent.
2. Une seconde avec la présentation de « *Unis-Vers Diogène* », un projet émanant de la coordination sociale du CPAS de Forest qui vise à améliorer le diagnostic et la prise en charge des personnes souffrant du syndrome de Diogène.
3. Et une troisième avec une présentation de « SPAD Caligo », une équipe mobile apportant un soutien psychosocial aux bénéficiaires et assurant la coordination du réseau de soin autour de la personne

La campagne d'Amnesty sur le droit des aînés

En fin d'année 2023, le GT a échangé sur le travail d'enquête d'un de ses partenaires, Amnesty International. Dans le cadre de leur campagne sur les droits des aînés, la section de Schaerbeek a interrogé des seniors et des professionnels pour aboutir à des recommandations. Ce travail d'enquête va aboutir à toute une série de recommandations qui seront présentées aux têtes de liste des élections communales d'octobre 2024. [Droits des aînés - Amnesty International Belgique](#)

Membres du GT Seniors

- CPAS / Service hébergement du CPAS
- CPAS / MRS La Cerisaie
- CPAS / Service hébergement du CPAS
- Service Personnes Agées du CPAS de Schaerbeek
- Soins à domicile
- SSM La Gerbe, Mémoire Vivante
- Service Seniors Commune 1030
- Foyer Schaerbeekois
- Amnesty International, section 1030
- A vos côtés 1030
- Croix-Rouge, section Schaerbeek – projet Hestia
- Maison Biloba Huis – Projet Citisen)
- Service d'Assistance Policière aux Victimes

Nombre de rencontres : 4

Rem : En plus de ces 4 réunions en plénières un grand nombre de rencontres en plus petits comités ont été organisées pour aboutir à la publication de la 2^e édition du Guide Seniors.

GRALogement

Après la grande rencontre forum « *Parlez-vous Logement 1030 ?* » en octobre 2022 où étaient présents l'ensemble des acteurs du logement schaarbeekois (Service Logement du CPAS, Foyer Schaarbeekois, ASIS, Union des locataires de Schaerbeek, Loyers Négociés, Commune ILOH, Commune Echevinat logement et RenovaS), le groupe a pris un temps de réflexion et de hiérarchisations des actions à mener dans le cadre du GRALogement. Les partenaires se sont accordés sur deux objectifs complémentaires :

Un objectif transversal continu : Renforcer l'interconnaissance et l'échange d'information

En organisant des rencontres entre acteurs 1030 (mieux se connaître entre nous pour mieux informer/relayer et renforcer les collaborations) et en échangeant des informations sur les actions menées entre professionnels (newsletter logement, nos actus, présentation de nos services..).

Un objectif spécifique : Mutualiser l'existant

En créant une base de données commune d'outils créés par tout un chacun.

En rassemblant et partageant des données quantitatives déjà existantes (nombre d'expulsions, nombre de logements insalubres, etc..).

La base de données/bibliothèque collective a été largement investie par les partenaires. On peut y trouver des informations sur les conflits locatifs, des fiches « je visite un logement » ou « comment faire un accompagnement de déménagement qualitatif », des fiches « animations collectives... »...

Pour répondre au besoin de mieux connaître les acteurs logement, nous avons invité à se présenter en mars 2023 des représentants du SPRB Logement (DIRL, cellule discrimination et allocations de relogement).

La question des expulsions préoccupe et rassemble les acteurs du GRAL d'autant plus que des changements législatifs sont prévus en 2024. Comment éviter leur récurrence et faciliter le plus tôt possible l'accès aux droits des locataires.

Membres du GRALogement :

- CPAS / Service Logement
- CPAS / Service Energie
- Union des Locataires de Schaerbeek :
- RenovaS
- Commune /Cellule ILHO
- Commune /Service logement
- Loyers Négociés
- Foyer Schaerbeekois

Nombre de rencontres : 5

Perspectives : Construction d'un cadre méthodologie d'une typologie des expulsions.

Les espaces d'interconnaissance ; des rencontres ponctuelles

Contexte du projet

Le projet vient en réponse à la demande récurrente de travailleurs sociaux de rencontrer des partenaires du réseau dans leurs locaux afin de mieux identifier les missions de chacun tout en visualisant dans quelles conditions le public y est accueilli.

Permettre à nos publics précarisés de bénéficier de la richesse du réseau social schaarbeekois est une des tâches essentielle des travailleurs sociaux. Certains d'entre eux confient que disposer de plus d'informations précises sur les partenaires est un plus dans leur travail d'orientation. A quoi ressemblent les locaux ? Comment le public est-t-il accueilli et par qui ? Dans quel cadre ont lieu les entretiens ? Disposer de toutes ces informations permet aux travailleurs sociaux de rassurer leur public sur les conditions d'accueil. Et ainsi maximiser le pourcentage de citoyens qui sentent suffisamment en confiance pour passer la porte d'une autre institution.

Le premier cycle a eu lieu en 2018/2019 et quelques années plus tard, la demande d'organiser des portes ouvertes destinées aux professionnels reste importante.

Contenu des rencontres

L'organisation qui accueille des travailleurs sociaux du réseau s'engage à répondre à un « cahier des charges » qui prévoit au minimum un moment de présentation des locaux, de leurs actions et de leur fonctionnement (quel public est accueilli, comment arrive-t-il...) ainsi qu'un moment d'échange avec les participants..

Modalités pratiques

Une visite par mois à partir du mois à l'exception des mois d'été et de préférence dans le courant de la dernière semaine de chaque mois. Cette régularité a permis d'ancrer davantage le cycle de rencontres dans les agendas.

Portes ouvertes 2023

1. **Soleil du Nord** : 20 participants
2. **L'Entr'Act** : 10 participants
3. **Le Figuier** : 35 participants
4. **FEZA** : 25 participants
5. **Mission Locale de Schaerbeek** : 14 participants
6. **Interface 3** : 8 participants
7. **Service Logement & Service Energie du CPAS** : 28 participants
8. **SSQ 1030 & ULS** : 24 participants
9. **Groupe Santé Josaphat Planning Familial** : 15 participants

Nous avons dû annuler une rencontre faute d'un minimum de participants inscrits. Il s'agit du Théâtre Océan Nord qui fait peut-être figure d'exception dans le paysage social-santé 1030 de la CASS.

Ces rencontres connaissent une bonne participation des assistants sociaux du CPAS. C'est plus facile de s'inscrire dans une rencontre ponctuelle que de s'investir dans un processus inscrit dans un temps long.

Perspectives :

les 6 rencontres du premier semestre 2024 ont rapidement trouvé preneur parmi les organisations hôtes. Et côté public les propositions de rencontres continuent à recevoir un écho positif en termes d'inscriptions.

Module de présentation du réseau CASS

Ces modules s'adressent en priorité aux nouveaux travailleurs sociaux du CPAS, de l'associatif et de services communaux et de manière plus générale à tout intervenant schaarbeekois ayant un intérêt à développer une meilleure connaissance du réseau social. Les stagiaires sont également les bienvenus.

Les objectifs principaux de ces rencontres sont :

1. Comment être informé de ce qui se passe sur notre commune et participer à des rencontres enrichissantes ?
La Coordination Sociale de notre CPAS ... C'est quoi ? Quel intérêt pour votre travail ?
La circulation de l'information, les rencontres ponctuelles, et les processus de concertation.
2. Comment trouver les bons partenaires pour compléter l'accompagnement des Citoyens Bénéficiaires ?
Les outils et les ressources existantes pour vous aider !
(Re)découvrez les différents répertoires utiles : Brussels-Social, Help Desk de Brusano, Guide CASS, aide alimentaires, aide santé mentale, ...

Afin de répondre aux différences de temporalité et d'être au plus proche des réalités et des besoins de chacun, nous proposons deux modules, l'un destiné aux travailleurs sociaux du CPAS, l'autre destiné aux travailleurs sociaux du secteur associatif et de services communaux. Pour les travailleurs du CPAS, le module est inscrit dans leur programme de formation des nouveaux entrants.

Le module à destination des externes a la particularité de coupler une présentation du réseau CASS et de ses outils à une présentation du CPAS par l'équipe de formateurs du Département de l'Emancipation Sociale.

Nous avons organisé un total de 6 rencontres destinées aux travailleurs du CPAS avec en moyenne 6 participants et 3 rencontres destinées aux travailleurs hors CPAS avec en moyenne 12 participants, plus de 60 personnes.

Perspectives :

Nous aimerions davantage intégrer à ces rencontres des travailleurs sociaux de l'ISP.

Un besoin de connexions

Collaborer avec d'autres professionnels du réseau fait logiquement partie du b.a.-ba des travailleurs sociaux. Quelle que soit l'institution pour laquelle on travaille, personne n'a toutes les réponses, toutes les compétences... à proposer aux citoyens.

Fort de cette conviction, les assistantes sociales du Pôle Jeunes du CPAS se sont donné comme objectif de davantage travailler en réseau et de mettre à jour leur carnet d'adresse.

Mais comment établir les premières connexions, comment savoir qui est qui et qui fait quoi dans tel et tel domaine à Schaerbeek?

C'est ici qu'intervient la CASS, la coordination sociale du CPAS, dont l'une des missions est de soutenir et développer le travail social en réseau entre acteurs du secteur associatif, de services communaux et du CPAS.

Quelques AS du Pôle Jeunes se réunissent avec la CASS pour réfléchir ensemble à la meilleure façon d'atteindre l'objectif d'une meilleure connaissance des partenaires.

Le souhait se concrétise en décembre 2021 sous forme d'après-midi « speedmeeting » où toute l'équipe du Pôle Jeunes du CPAS à l'occasion de rencontrer une douzaine d'acteurs schaerbeekois de la santé mentale, de la jeunesse, de la médiation scolaire...

Le superficiel comme moteur

Fort de cette première expérience positive en termes de connaissance des acteurs schaerbeekois du réseau, le souhait de certaines AS du Pôle Jeunes est d'aller un cran plus loin.

Consacrer 15 minutes à découvrir un partenaire c'est un bon début mais cela reste d'une certaine façon, « superficiel ». Dans un travail d'orientation de nos publics, il est primordial de le faire en connaissance de cause pour éviter les mauvais aiguillages. Rien de mieux que : *« je te propose de prendre contact avec telle personne de telle institution. Je l'ai déjà rencontrée dans le cadre professionnel. Répondre à ta demande fait partie de ses missions et de ses compétences... »*.

La demande des AS est claire, proposer un cadre qui permette de connaître l'autre, de se mettre à sa place, de la côtoyer dans son contexte de travail, d'observer comment le public est accueilli...

Matching et réciprocité

La CASS prend alors son bâton de pèlerin pour convaincre des partenaires d'accueillir, le temps d'une journée, des assistantes sociales du Pôle Jeunes du CPAS.

Message reçu 5/5, chacun des acteurs sollicités voit de grands avantages à devenir hôte d'un jour d'assistantes sociales du Pôle Jeunes du CPAS. La question de la réciprocité est directement posée, permettre à ses travailleurs sociaux de passer une journée d'immersion au CPAS.

La cellule formation du DES se saisit de la demande pour leur concocter un programme sur mesure. Une journée où sont présentés l'essentiel des services du CPAS en contact avec les citoyens.

Toutes les conditions étant réunies pour lancer le projet, une rencontre est organisée entre les huit partenaires. Chacun avance ses attentes, ses limites... tout en suggérant d'organiser un moment de rencontre avec les travailleurs sociaux qui vivront l'expérience d'immersion.

Deux matinées préparatoires sont animées par la CASS en mars 2023 avec comme objectif principal que chacun.e arrive à se projeter dans sa propre journée d'immersion. Quelles sont mes attentes par rapport à l'institution qui va m'accueillir pendant une journée ? Quelle posture professionnelle adopter ? Comment faire un retour de mes nouvelles connaissances en équipe ?

Work in progress

Tout au long du mois d'avril 2023, près de 25 travailleurs sociaux ont passé une journée d'immersion chez un partenaire. Les AS du Pôle Jeunes du CPAS ont choisi quel domaine d'activité découvrir le temps d'une journée de travail.

Les travailleurs sociaux du secteur associatif et de services communaux ont indiqué quel service du CPAS ils voulaient précisément connaître en plus des présentations « générales » déjà prévues.

L'évaluation des journées d'immersion par les travailleurs qui ont participé à cette expérience est plus que positive.

« Il s'agit d'une expérience utile qui permet à chaque intervenant de mieux comprendre le champ d'activités de l'autre, pour établir des relais ».

« Découverte d'un autre aspect de l'accompagnement social »

« Ambiance conviviale et propice à l'échange pendant les moments formels et informel ».

Du point de vue des organisations hôtes même si le projet a demandé un temps important de préparation, il a été évalué comme positivement. Accueillir le temps d'une journée un travailleur social d'une autre organisation permet de créer de la connaissance et des liens privilégiés.

Au niveau des coordinateurs de la CASS, la sollicitation des organisations hôtes et le matching ont mobilisé beaucoup de temps. En février 2023, nous avons rencontré Bruzel qui coordonne les stages d'immersion, échange de travailleurs. Ce qu'ils proposent est fort semblable à la demande exprimée par les AS du Pôle jeunes. Ce projet existe depuis plusieurs années. Ils ont également développé un site internet et un programme pour gérer le matching entre les organisations hôtes et les travailleurs sociaux candidats. N'y aurait-il pas un intérêt à encourager le réseau Schaerbeekois à passer par ce dispositif pour les éditions suivantes ?

Plusieurs organisations travaillant à l'échelle de la commune ont exprimé le souhait de garder le projet à l'échelle de la CASS pour accueillir des travailleurs schaerbeekois. La manière dont Bruzel organise et planifie ces journées d'immersion est inspirant pour se simplifier la tâche...

Partenaires du projet

- Centre Hospitalier Jean Titeca
- CPAS 1030/Département de l'Emancipation Sociale
- Infor Jeunes
- Le Méridien SSM
- Maison des Médiations/Déclic (Service Communal)
- Mission Locale de Schaerbeek

- Service d'Assistance Policière aux Victimes
- Soleil du Nord (Service Communal)

Nombre de rencontres

En plus des cinq rencontres organisées en grand comité, le projet a nécessité de la part de la CASS un grand nombre de réunions bilatérales pour arriver à un programme d'échange qui fasse sens pour tout le monde.

Perspectives :

Sur base des évaluations positives de ce projet pilote mené à Schaerbeek, nous rééditons l'expérience en 2024. La deuxième édition sera plus large que le secteur de la jeunesse. La phasage des différentes étapes s'inspirera de la pratique de Bruzel. La séance de préparation en amont sera maintenue.

Circulation de l'information

Nouvelle identité graphique CASS

L'année 2023 a également été l'occasion de retravailler l'identité graphique de la CASS avec l'ambition d'être davantage en phase avec celle du CPAS qui a récemment changé.

La nouveau logo et la nouvelle charte graphique donnent un coup de jeune visuel à la CASS et servent à davantage harmoniser nos communications. Nos invitations, fiches projets, PowerPoint... suivent désormais le même canevas.

Parmi les éléments visuels qui facilitent la compréhension de notre identité : un seul logo unique et bilingue plutôt que deux logos unilingues. La « CASS » se lit du haut vers le bas en français et « CSSA » en néerlandais, du bas vers le haut. Les deux phylactères qui s'entrecroisent symbolisent l'espace de dialogue et de concertation entre le CPAS et la CSS, les deux partenaires de la CASS.



Dans un réseau aussi dense en partenaires et avec un flux d'information aussi important, il est primordial de très rapidement visualiser qui est l'émetteur pour éviter tout quiproquo.

Dès que la nouvelle identité graphique a été validée, un grand travail s'en est suivi pour, d'une part, habiller le site CASS conformément aux nouvelles gammes de couleurs et à la nouvelle police et pour, d'autre part, le moderniser.

Le site internet de la CASS : www.cass-cssa.be

En 2023, la version du CMS utilisé pour le site de la CASS allait devenir obsolète. Le renouvellement de l'identité visuelle du service a donc été l'opportunité de donner un coup de jeune au site internet.

Ce processus a demandé un long travail de réflexion pour rendre le site plus compatible avec les standards actuels du web. Plus qu'un ravalement de façade, nous avons complètement transformé le site pour le rendre plus ergonomique et lui permettre d'accueillir davantage d'informations en lien notamment avec les CLSS.



La partie « Actualités » du site est mise à jour à un rythme hebdomadaire en veillant à la pertinence et au caractère local des informations. On remarque cette année que les articles qui ont obtenu les plus de « clics » sont ceux en lien avec les CLSS, les rencontres organisées dans le cadre de la CASS et les GT Exclusion Numérique et Logement.

Contrairement à d'autres années, il s'agit essentiellement d'articles en lien avec les actions de la CASS plutôt que des articles concernant des partenaires.

L'article 2023 hors CASS qui a été le plus lu concerne une des Assemblées de la CSS.

Perspectives

2024 sera une année de maîtrise des nouvelles fonctionnalités du site CASS et du développement de son contenu.

Entre autre avec l'alimentation d'une page dédiée aux « *Diagnostics, études et analyses* ».

La Newsletter CASS

Inaugurée en 2017, la newsletter CASS s'invite périodiquement dans les boîtes mail des quelques 440 abonnés pour ne pas perdre pas une miette des infos du réseau social schaarbeekois.

Le nouveau site a permis la mise à jour de la partie abonnés et de diffuser la nouvelle version de la newsletter CASS en novembre 2023.

Le Guide CASS, le répertoire des organisations sociales schaarbeekois

Autre partie du site CASS fortement investie pour disposer d'informations pertinentes et à jour lors du lancement du nouveau site.

Un travail de longue haleine pour un à un vérifier chaque information concernant les plus de 300 organisations référencées sur notre site. Le répertoire étant en lien avec Bruxelles Social en ligne, les mises à jour sont systématiquement communiquées au répertoire régional.

3. Les actions et projets portés par des partenaires auxquels les coordinateur-trices de la CASS ont participé

Les espaces de concertation

Les Assemblées et les réunions de Bureau de la Coordination Sociale de Schaerbeek

Les Assemblées mensuelles sont un des lieux stratégiques en termes de baromètre de la situation sociale à Schaerbeek, de contact avec la cinquantaine de membres de la CSS (liste reprise dans l'annexe 3 et de présentation de l'actualité CASS.

Les coordinateurs de la CASS participent aux Assemblées et aux réunions du Bureau de la CSS en qualité d'invités permanents. En 2023, il y a eu 9 Assemblées et 10 réunions de Bureau. Fin juin, les coordinateurs de la CASS ont également participé à une journée de mise au vert des membres du Bureau de la CSS.

Ils rédigent les PV de réunions, comme stipulé dans les statuts de la CASS.

Pour rappel la CSS est constituée sous forme d'association de fait et ne bénéficie d'aucun subside depuis sa création il y a plus de 40 ans.

Les sujets abordés lors des Assemblées de 2023 :

- **Janvier** : Flambée des prix de l'énergie : remise en contexte, situation actuelle et présentation des aides possibles
- **Février** : Accueillir, former et accompagner des demandeurs d'emploi en Mission Locale
- **Mars** : Les Relais Action Quartier : une approche de terrain en constante évolution et une méthode de travail spécifique et proactive
- **Avril** : Soutien à la parentalité : les Pâtes au Beurre, un nouveau lieu d'accueil pour les familles
- **Juin** : VIA asbl, un Bureau d'Accueil pour Primo-Arrivants en constante évolution, obligatorité du parcours d'accueil et élargissement des critères d'accès
- **Septembre** : Prévention Santé 1030 : présentation de 3 initiatives du réseau
- **Octobre** : Tour de table de l'actualité des membres
- **Novembre** : Présentation des projets des CLSS Brabant et Colignon
- **Décembre** : "L'évolution du paysage social-santé" par le CBCS

Atelier du changement et groupe d'appui au bassin

La coordinatrice a continué de participer aux Ateliers du changement pilotés par Brusano dans le cadre de la mise en place des coordinations de Bassin.

A partir de septembre 2023, les coordinations sociales ont été invitées à rejoindre les groupes d'appui aux bassins. La coordinatrice a également pris part à ces réunions. A la lecture des missions et des actions prioritaires des bassins, celles-ci sont fort semblables à ce que nous mettons en place au niveau communal et au niveau local dans le cadre des CLSS. Cela nous semble

indispensable de réfléchir à l'articulation des différents niveaux de coordination mis en place dans le cadre de l'approche territoriale du Plan Social Santé Intégré afin d'éviter les doublons et les sursollicitations des partenaires. Le temps à investir par chacun dans le travail en réseau est limité. Autant garder de la cohérence et bien identifier les objectifs et la pertinence de chaque espace.

La concertation locale de l'aide alimentaire | FdSS

La CASS a participé à trois réunions de la Concertation Locale Aide Alimentaire Zone Nord Est. Les rencontres « locales » réunissent des acteurs de saint-Josse, d'Evere et de Schaerbeek. Animées par la FdSS, ces rencontres ont notamment pour objectif principal de s'informer entre partenaires sur les actualités des uns et des autres. A cette fin les rencontres sont organisées à tour de rôle chez les différents partenaires.

La CASS a investi ces deux plateformes afin de se tenir informé d'une thématique transversale qui concerne bon nombre de citoyens schaarbeekoïses. Des informations précieuses qui sont ensuite diffusées dans le réseau schaarbeekoïse via les outils de la CASS.

Perspectives : Dépasser le stade échange d'informations entre acteurs locaux dépendra du degré d'investissement que chaque partenaire pourra y consacrer. Une tâche pas nécessairement simple vu la nature très différente des partenaires (distribution de colis alimentaires, épicerie sociale, maraîcher, initiatives citoyennes, CPAS...) et le peu de temps disponible pour faire réseau.

Les réunions du comité d'accompagnement des coordinations sociales de CPAS

La Coordinatrice participe aux 4 réunions annuelles du Comité d'accompagnement des coordinations sociales.

Intervention dans des formations, colloques...

Les Ateliers Citoyens | CPAS 1030

Le CPAS organise depuis plus de 13 ans des « ateliers citoyens » accessibles à son public de primo arrivants. En moyenne une douzaine de participants par séance.

La CASS y anime un atelier interactif concernant les lieux ressources à Schaerbeek sur toute une série de thématiques (petite enfance, logement, santé, handicap...) et le volontariat.

En 2023, la CASS a animé 3 « ateliers citoyens ».

Intervention dans une formation organisée par le CIEP sur l'exclusion numérique

Toujours en lien avec le travail réalisé dans le cadre du GT Exclusion Numérique, nous avons été invités au mois d'avril par le CIEP à partager notre expérience en tant que collectif. Un atelier qui s'inscrivait dans un cycle de formation destiné à des travailleurs du secteur de l'Education Permanente.

Invitation aux GT Inégalités numériques des coordinations sociales d'Ixelles et de Saint-Gilles

Le GT Exclusion Numérique 1030 de la CASS faisant office d'une certaine façon de précurseur sur le sujet, nous avons été invités par d'autres coordinations sociales de CPAS, notamment celle d'Ixelles au mois d'avril et celle de Saint-Gilles au mois d'octobre 2023.

La demande était de mieux cerner comment nous avons procédé pour aboutir à des analyses et des pistes de recommandations.

Social Dating DES avec présentation CASS (avril) | CPAS 1030

Depuis 2023, le Département de l'émancipation sociale du CPAS de Schaerbeek organise une fois tous les trois mois une matinée ou une après-midi de présentations de divers projets ou bonnes pratiques mises en œuvre par l'un ou l'autre service. Le DES est un département de plus de 300 personnes. Les informations écrites, par mail, passent souvent à la trappe lorsqu'elles ne concernent pas directement les travailleurs. Ces Social Dating sont organisés de manière conviviale et de telle sorte à permettre des échanges plus informels entre travailleurs.

Ce sont des réunions de réseautage en interne. Ces réunions sont aussi une opportunité pour davantage faire connaître les projets développés dans le cadre de la CASS.

En avril, nous y avons présenté les journées d'immersion.

Les formations suivies par les coordinateurs et participation à des journées d'études

Formation ERAP (4 séances réparties sur janvier, février et mars)

En 2022, à la demande de la Cocom, l'Erap a initié un cycle d'ateliers / formations à l'attention des coordinateurs de coordination sociale de CPAS. Ces ateliers ont permis de se rencontrer, d'échanger sur les bonnes pratiques et le fonctionnement des uns et des autres.

Répartie sur 5 jours, 4 séances ont eu lieu dans le courant du premier trimestre 2023.

Suite à cette formation, l'Erap nous a sollicité à deux reprises :

1. Pour participer à un atelier sur l'élaboration d'une description de fonction des chargés de coordination sociale.
2. Pour co-construire avec quelques chargés de coordination sociale le contenu de la formation qui nous sera proposée par l'Erap en 2024.

Facilitation visuelle | Ligue de l'enseignement

En janvier 2023, la coordinatrice a suivi trois jours de formation en facilitation visuelle.

Journées d'études, inauguration et rencontres bilatérales

Colloque, journée d'études...

Mars : Présentation de l'étude réalisée par l' Observatoire de la Santé et du Social de la Région de Bruxelles-capitale sur les « Situations de vulnérabilité, accès et recours aux soins de première ligne en Région bruxelloise ».

Avril : Colloque « L'émancipation des individus passe-t-elle par le travail ? » organisé par le CPAS de Schaerbeek

Juin : inauguration du SASE Autrement Dit

Octobre : forum de la LUSS « Made in Patients »

Octobre : Rencontre débat « Evolution de la situation socio-économique des Bruxellois – zoom sur Schaerbeek » organisé par l'Antenne Sociale du CPAS dans le cadre de leur semaine Portes ouvertes

Novembre : Présentation du Family Day aux partenaires schaerbeekois, organisé par le Service Enfance de la Commune dans les locaux du CPAS

Décembre : Participation au Forum "Fragilité numérique: citoyenneté et résistances"

Décembre : Vernissage « enfants dans le quartier » organisé par une école de Schaerbeek

Décembre : « Prévenir l'épuisement » organisé par le réseau santé mentale de l'Antenne Est et PsyBru

Décembre : Présentation du diagnostic Helmet-Appolo-Marbotin réalisé par le Programme de Prévention Urbaine de la commune

Rencontres bilatérales

Février : Rencontre avec la responsable communale du Plan Climat

Mars : Rencontre avec la coordination sociale de Koekelberg

Avril : Rencontre avec la coordination du nouveau centre Fedasil pour MENA qui s'est récemment installé à Schaerbeek

Septembre : rencontre avec l'équipe Jacem du CPAS de Schaerbeek

Novembre : Présentation de la CASS a Younited Belgium

Annexe 1 : Statuts de la CASS



STATUTS DE LA COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE DE SCHAERBEEK

Entre les soussignés, le CPAS de Schaerbeek et la Coordination Sociale de Schaerbeek, il est créé une association de fait.

4. Titre 1er : Dénomination, siège, objet, durée.

Article 1. La dénomination de l'association est «Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek», soit CASS.

Article 2. Le siège de l'association est fixé à l'adresse du siège administratif du CPAS de Schaerbeek.

Article 3. L'association a pour objet social, en dehors de tout esprit de lucre, la réflexion commune et l'action concertée dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Schaerbeek. A cet effet, la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek assure la circulation de l'information et veille à la formation, la concertation et la coordination des institutions publiques et des associations actives sur le terrain schaarbeekois. Elle définit ses missions spécifiques comme telles :

1. Développer des actions communes de lutte contre la pauvreté,
2. Soutenir et développer le travail social en réseau afin d'améliorer l'accompagnement des bénéficiaires en renforçant le travail de coopération et d'articulation entre les acteurs publics et associatifs,
3. Interpeller les autorités compétentes sur base d'analyses des problématiques sociales rencontrées,
4. Informer sur l'actualité sociale et sur les ressources du réseau,
5. Organiser des actions de formation communes pour les travailleurs sociaux.

Article 4. L'association développe son objet dans l'esprit de la Charte de la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek à laquelle elle adhère.

Article 5. L'association peut réaliser toutes les opérations accessoires se rattachant à son objet principal.

Article 6. L'association est constituée pour une durée illimitée ; elle peut en tout temps être dissoute par une majorité de 2/3 de l'ensemble des membres effectifs.

5. Titre 2 : Partenaires et membres.

Article 7. L'association rassemble deux partenaires : le Centre Public d'Action Sociale de Schaerbeek et la Coordination Sociale de Schaerbeek.

Article 8. A qualité de membre participant de la CASS toute association, personne morale ou institution qui sont actifs au sein d'un projet avalisé par le Comité de Pilotage.

6. Titre 3. : Le Comité de Pilotage

Article 9. Le Comité de Pilotage est composé paritairement de deux fois quatre membres effectifs avec voix délibérative et de deux membres avec voix consultative :

- Quatre délégués sont choisis parmi les membres du Conseil de l'Action Sociale lors de la séance d'installation de celui-ci et parmi lesquels nécessairement le/la Président(e) du CPAS. Ces conseillers sont issus des partis démocratiques. Le Conseil de l'Action Sociale peut également désigner des suppléants.
- Quatre délégués sont choisis par la Coordination Sociale de Schaerbeek parmi ses membres. Ceux-ci ne peuvent en aucun cas être employés par le CPAS. Leur mandat a une durée de 3 ans renouvelable. La Coordination Sociale de Schaerbeek peut également désigner des suppléants.
- Le Secrétaire général du CPAS, ou toute personne désignée par lui, et les coordinateurs de la CASS ont une voix consultative.

Le Conseil de l'Action Sociale et le Bureau de la CSS pourvoient dans un délai raisonnable au remplacement d'un de leurs délégués au Comité de Pilotage lorsqu'il est en incapacité de siéger.

Des personnes telles que des professionnels de terrain et des personnes ressources peuvent être invitées aux réunions du comité de pilotage (réflexion, suivi des projets).

Article 10. Un membre du Comité de Pilotage empêché ou absent peut se faire valablement représenter soit par son suppléant, soit par un autre membre du Comité de Pilotage.

Article 11. Le Comité de Pilotage est co-présidé par le/la Président-e du CPAS et le/la Président-e du Bureau de la Coordination Sociale.

Article 12. Le Comité de Pilotage se réunit au minimum six fois par an selon un calendrier fixé raisonnablement à l'avance. En fonction des besoins, des réunions supplémentaires d'une heure maximum sont mises en place.

Article 13. Les décisions sont prises par consensus fort. En dernier recours, les décisions sont prises par vote à la majorité des deux tiers des personnes présentes.

Article 14. Le Comité de Pilotage a pour mission :

- De donner un cap, de développer une vision stratégique de la CASS,

- D'impulser des projets et de les valider en tenant compte des contraintes politiques et/ou de terrain,
- De valider des projets émanant du terrain conformément aux règles de fonctionnement,
- De suivre l'avancement des projets et débloquer, le cas échéant, des situations empêchant les projets de progresser comme prévu,
- D'évaluer les projets et le fonctionnement de la CASS,
- D'évaluer le travail des coordinateurs,
- D'être le porte-parole d'interpellations politiques communes,
- D'approuver le budget et le rapport d'activité.

Article 16. Les coordinateurs envoient par mail aux membres du Comité de pilotage l'ordre du jour validé par la co-présidence et les documents utiles à celui-ci au moins huit jours avant chaque réunion.

Article 17. Les délibérations sont consignées dans un registre de procès-verbaux après approbation de ceux-ci par les membres du Comité de pilotage.

7. Titre 4. : Organisation fonctionnelle

Article 18. L'organisation fonctionnelle est assurée par les coordinateurs. Employés par le CPAS, ils relèvent hiérarchiquement du CPAS et fonctionnellement du Comité de pilotage. Ils garantissent le bon fonctionnement de la Coordination de l'Action Sociale dans son ensemble. Leur travail est organisé au sein du Comité de Pilotage. L'évaluation des coordinateurs par le CPAS se fait après concertation avec la Comité de pilotage.

Article 19. Définition des missions des coordinateurs :

- En tant que organisateur-ensemblier, ils jouent un rôle moteur en suscitant les mises en partenariat entre le CPAS et l'associatif grâce à ses contacts très réguliers avec les différents acteurs.
- A la demande du Comité de pilotage, d'acteurs de terrain du CPAS et/ou d'associations, ils catalysent, facilitent, accélèrent, animent la mise en place de projets partenariaux.
- Ils effectuent une veille en étant à l'affut des problématiques sociales émergentes et des pratiques sociales innovantes, étant ainsi une source d'inspiration pour les acteurs locaux.
- En lien avec l'Observatoire du social du CPAS, ils analysent les situations et les besoins sur base des données sociales disponibles pour Schaerbeek.
- Ils sont la « mémoire » de la CASS au travers des procès-verbaux et du suivi des décisions prises aux niveaux stratégique (comité de pilotage) et opérationnel (projets).
- Ils préparent les comités de pilotage.
- Ils réalisent et présentent les rapports d'activités.
- Ils assurent la centralisation et la disponibilité des informations et des initiatives en lien avec son objet social.
- Ils participent aux réunions de l'Assemblée et du Bureau de la Coordination Sociale et assurent la rédaction des PV.

Annexe 2 : Composition du Comité de pilotage au 31.12.2023

Représentants du CPAS :

Sophie Querton	Présidente du CPAS de Schaerbeek et Co-présidente de la CASS
Kevin Likaj	Conseiller de l'Action Sociale
Ange-Raïssa Uzanziga	Conseillère de l'Action Sociale
Lahoussine Khlar	Conseiller de l'Action Sociale

4 Représentants de la Coordination Sociale (CSS) :

Anne Gauthier	Membre du Bureau CSS et Co-présidente de la CASS (GAFFI)
Said El Alami	Membre du Bureau CSS (AMOS)
Richard Condon	Membre du Bureau de la CSS (Amnesty International section Schaerbeek)
Nora Poupart	Membre du Bureau de la CSS (Services Sociaux des quartiers 1030)

Invités avec voix consultative :

Nathalie Soete	Coordinatrice de la CASS
Eric Semal	Coordinateur adjoint de la CASS
Eve Alvarez	Référente de quartier Colignon
Celia Salazar	Référente de quartier Brabant
Amélie Vanwissen	Secrétaire général du CPAS
Jeroen Casatteli	Directeur de l'Action Sociale
Clara Mennig	Chargée de projets subsidiés du DES
Jean-Baptiste Dayez	Manager de l'Antenne Rogier

Annexe 3 : Liste des membres de la CSS

- 1 Agenschap Integratie Inburgering
- 2 Amnesty International – Section Schaerbeek
- 3 AMOS Amo
- 4 Anaïs – Centre de Santé Mentale
- 5 Apaji asbl
- 6 Atmosphère Amo
- 7 Atout Couleur (crèche)
- 8 Centre PMS Schaerbeek
- 9 Croix-Rouge – Section Schaerbeek
- 10 CSC 1030
- 11 Episol
- 12 FEZA – Femmes Epanouies et Actives
- 13 GAFFI Asbl
- 14 Genres Pluriels
- 15 Gerbe (la) SSM
- 16 Groupe Santé Josaphat – Planning Familial
- 17 Harmonisation Sociale Schaerbeekoise
- 18 Le Figuier
- 19 Liens de Quartier Petite Enfance
- 20 Lire et Ecrire – Centre Alpha Schaerbeek
- 21 Maison des Femmes
- 22 Maison des Médiations – Commune de Schaerbeek
- 23 Maison Médicale Alpha Santé
- 24 Maison Médicale l'Aster
- 25 Maison Médicale Cassiopée
- 26 Maison Médicale du Nord
- 27 Maison Médicale La Clé
- 28 Maison Médicale Le Noyer
- 29 Maison Médicale Neptune
- 30 Maison Médicale Santé et Bien-être
- 31 Maison Médicale des Palais
- 32 Maison Biloba Huis
- 33 Méridien (Le)
- 34 Mission Locale de Schaerbeek
- 35 MOC Schaerbeek
- 36 Mutualité Sociale du Brabant
- 37 Mutualité St-Michel – Service social
- 38 ONE – Consultation
- 39 Partenamut
- 40 Planning Familial Bureaux de Quartiers
- 41 Promotion de l'Emploi à Schaerbeek
- 42 Renovas
- 43 Rezo Santé 1030 – Jeune Enfance et Parentalité
- 44 Riga Solidaire et Inclusif
- 45 Services Sociaux des Quartiers 1030
- 46 Soleil du Nord
- 47 SeTIS Bruxelles
- 48 Société Saint-Vincent De Paul
- 49 Union des Locataires de Schaerbeek
- 50 VIA - Bureau d'Accueil Primo-Arrivants
- 51 Wijkpartenariaat-De Schakel
- 52 Mutplus
- 53 Le petit vélo jaune